

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du vendredi 26 juin 2015

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
35	26	31		
		Dont procurations		
		05		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
31	31	00	00	00

Date de la convocation

18/06/2015

Date d'affichage

19/06/2015

Objet de la Délibération

FINANCES

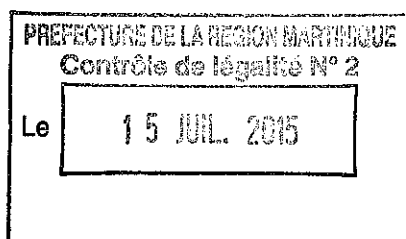
ACRC**Réajustement de la ventilation****Dotation 2014**

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :

Cémiane MOUTOUCOUMARO



L'an deux mille quinze et le **vingt-six juin** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

Étaient présents : MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Émile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Éric JULTAT, Raphaël BORDELAIS, Patrick FLERIAG, Cémiane MOUTOUCOUMARO, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN, Léone VAILLANT Épse BARDURY.

Absents excusés : MM Christine ALIKER, Arlette BRAVO-PRUDENT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Laurie ABAUL, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, Renaud SAINT-ALBIN.

Absents : MM Philippe TAIEB, Max ORVILLE.

Procurations : MM Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane, NAPOLY épouse PUJAR, Laurie ABAUL et Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, ont respectivement donné procuration à Raphaël BORDELAIS, Charles ANIN, Marie-Claude RAQUIL, Patrice CHARLEBOIS et William PAULIN.

**AIDE DU CONSEIL REGIONAL AUX COMMUNES
REAJUSTEMENT DE LA VENTILATION DE LA DOTATION 2014**

À la demande de Monsieur le Maire, monsieur Antoine JEAN-BOLO indique que le Conseil municipal a approuvé, en séance du 13 mai 2015, la ventilation de la dotation ACRC 2014 de 499 097,06 € (quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre-vingt-dix-sept euros et six centimes).

Une erreur de plume est constatée pour le total de l'opération « Redynamisation de la frange littorale » (440 136,97 € au lieu de **446 136,97 €**) qui se répercute sur le total général (926 023,97 € au lieu de **932 023,97 €**).

Il convient de réajuster la ventilation initiale.

La Commission Finances du 11 juin dernier a émis un avis favorable au réajustement de la ventilation de la dotation ACRC 2014.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de monsieur Antoine JEAN-BOLO et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de valider le réajustement de la ventilation conformément au tableau ci-dessous :

PROJETS	TOTAL HT (€)	Région (€) (ACRC 2014)	Ville (€)	Autres partenaires (€)
Redynamisation de la frange littorale	446 136,97	287 694,64	44 613,70	113 828,63
Rénovation du Parcours Santé de Terreville	445 958,00	183 452,42	89 192,00	173 313,58
Études techniques préalables à la construction d'un espace sportif au quartier Fond Batelière	39 929,00	27 950,00	3 992,98	7 986,02
TOTAL	932 023,97	499 097,06	137 798,68	295 128,23

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 10 JUL. 2015

Le Maire



Luc CLEMENTE